



Les comités AFPS (Evry Palestine, RiSolidarité, l'Olivier Corbeil Essonne), CGT 91, Solidaires 91, CCFD91, LDH91, Collectif Nord Essonne (ACAT, Artisans du Monde, Amis de la Confédération Paysanne)

EVRY, le 8 février 2017

A l'intention de Madame ou Monsieur le directeur régional de la banque BNP Paribas Ile de France,

Madame, Monsieur,

Préoccupés par la question des droits humains dans le monde, et au Proche Orient en particulier, nous nous adressons à votre direction « Responsabilité sociale de l'entreprise ».

La poursuite de la colonisation israélienne dans les territoires palestiniens est considérée par l'ONU et l'ensemble de la communauté internationale comme un obstacle majeur à une paix juste et durable avec la création d'un Etat palestinien à côté de l'Etat d'Israël. Les résolutions de l'ONU dont la dernière, la 2334, prise en décembre 2016 en réaffirment l'illégalité et les déclarations récurrentes de notre ministre des Affaires Etrangères le confirment sans équivoque.

Cette situation, contraire au droit international, a conduit des gouvernements européens et l'Union Européenne à décider de mesures concrètes pour marquer leur opposition à la colonisation israélienne en Palestine :

- Les « lignes directrices » de l'UE en juillet 2013 excluant des financements européens les entités israéliennes impliquées dans les colonies¹
- Les recommandations faites le 24 juin 2014 par le Ministère des Affaires Etrangères mettant en garde les entreprises françaises sur tous liens avec la colonisation²

¹ http://www.europarl.europa.eu/meetdocs/2009_2014/documents/d-il/dv/settlements_guidelines_/settlements_guidelines_fr.pdf

² Les colonies sont illégales en vertu du droit international. Les transactions financières, les investissements, les achats, les approvisionnements ainsi que d'autres activités économiques dans les colonies ou bénéficiant aux colonies, entraînent des risques juridiques et économiques liés au fait que les colonies israéliennes, selon le droit international, sont construites sur des terres occupées et ne sont pas reconnues comme faisant partie du territoire d'Israël. Ceci est susceptible d'entraîner des litiges liés à la terre, à l'eau, aux ressources minérales et autres ressources naturelles, qui pourraient faire l'objet d'un achat ou d'un investissement, comme des risques réputationnels
<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/israel-territoires-palestiniens-12265/>
onglet « Infos utiles »

- La « notice interprétative » de l'UE publiée le 11 novembre 2015, demandant aux Etats membres l'étiquetage différencié des produits issus des colonies israéliennes, aujourd'hui étiquetés « produits en Israël »

Enfin le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU a décidé le 22 mars 2016 d'établir une « base de données » des entreprises impliquées dans la colonisation israélienne³.

C'est ainsi que des banques et fonds de pension étrangers ont retiré depuis quelques années leurs participations financières dans les plus grandes banques israéliennes et ont annoncé ces décisions de désinvestissement de façon publique⁴. Le motif en est l'implication, parfaitement documentée, des banques israéliennes dans les activités de la colonisation : financement de programmes de logement, crédit aux entreprises, agences bancaires dans les colonies.

Nous avons appris que **BNP Paribas** disposait ainsi d'actifs ou en gérait pour le compte de tiers dans des banques israéliennes, notamment par le biais **de Theam** dont elle assure la gestion.

Nous vous saurions gré de faire connaître à votre Direction générale notre préoccupation sur cette question, et de nous faire part des dispositions qu'elle prévoit pour mettre fin à cette situation, et ainsi respecter son devoir de diligence raisonnable en matière de droits humains.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments distingués,

Pour les organisations signataires,



Bertrand Heilbronn
Président d'Evry Palestine,

*Contact : Evry Palestine, 509 patio des Terrasses, 91034 Evry Cedex
contact@evrypalestine.org*

³<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033464109&categorieLien=id>

⁴<https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/LTD/G16/057/72/PDF/G1605772.pdf?OpenElement>

⁴Notamment PGGM aux Pays Bas, le fonds de pension souverain en Norvège, le fonds FDC au Luxembourg, l'Eglise méthodiste Unie...